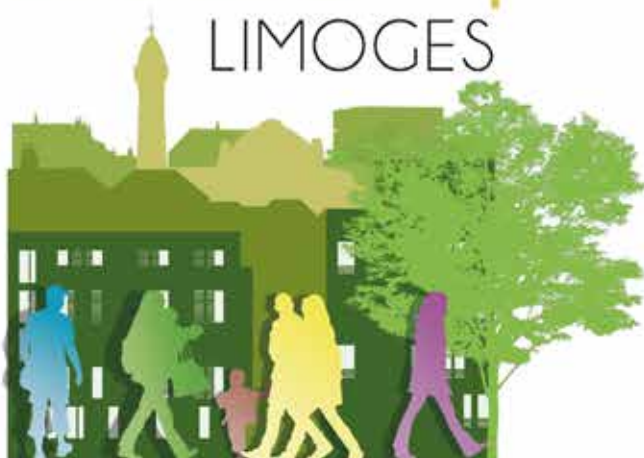


La Bastide 2020 LIMOGES



Émile Roger
LOMBERTIE
Ville de Limoges



Gérard
VANDENBROUCKE
Limoges Métropole



Bruno
GENEST
Limoges Habitat

Le programme de rénovation urbaine entrepris sur le quartier de la Bastide a déjà transformé de façon spectaculaire l'un des quartiers emblématiques de Limoges, héritage de l'urbanisme d'il y a soixante ans. L'implosion des Tours Gauguin, en 2010 en constituait une première étape, nécessaire et spectaculaire. Depuis, un important travail partenarial s'est poursuivi pour améliorer l'attractivité de ce quartier et la qualité de vie de ses habitants.

Ainsi, en matière de voirie, la création d'un nouveau rond-point sur le boulevard Schuman et l'aménagement de nouvelles voies vont considérablement faciliter la circulation vers et dans le quartier. Dans le domaine de la mobilité et des transports urbains, axe fondamental de ce projet, les évolutions seront significatives : mise en place de dessertes supplémentaires, création d'un parc relais et d'un pôle d'échanges intermodal, réalisation d'un nouveau pont sur l'autoroute A20 et connexion au futur réseau de Transports en Commun en Site Propre.

Ces infrastructures vont permettre de rapprocher La Bastide du cœur de ville, de l'ouvrir sur le reste de Limoges et de l'agglomération. Parallèlement, une opération ambitieuse de résidentialisation et de rénovation de logements, la construction d'un EHPAD et la redynamisation commerciale du quartier vont transfigurer la Bastide, qui deviendra un pôle de vie attractif et moderne.

C'est donc un travail considérable qui est mené en parfaite complémentarité par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, la Ville de Limoges et Limoges Habitat, pour transformer le cadre de vie des habitants de ce quartier.

LE JOURNAL DE BASTIDE 2020 - N° 2

ENTRÉE DE VILLE. Un nouveau visage !



BOULEVARD SCHUMAN. Les travaux vont bon train

Les travaux de réaménagement de la nouvelle entrée de ville et de quartier conduits par la Ville de Limoges ont débuté depuis la mi-octobre.

Il s'agit d'aménager un parking, une nouvelle place publique qui accueillera le marché hebdomadaire ainsi que diverses manifestations conviviales, et également de valoriser l'entrée du bois de la Bastide. Ces aménagements jouxteront les futurs équipements : pôle

de santé et de services, nouvel EHPAD et futur pôle commercial, et seront en lien avec le futur pôle d'échanges.

Les choix effectués en termes de revêtements (granit) et de plantations offriront une nouvelle perception sur la Bastide. Les continuités piétonnes et cyclables seront également facilitées.

Ces travaux devraient s'achever à l'automne 2018.

SCHUMAN. Plus de fluidité

Il distribue des sites clés, est pratiqué par plusieurs milliers d'usagers chaque jour, surtout, il est le visage qu'offre la ville-centre aux visiteurs arrivant par son entrée nord. C'est parce que le carrefour Schuman est stratégique que Limoges Métropole a pris l'initiative d'agréger sa restructuration au dispositif porté dans le cadre du plan de rénovation urbaine de La Bastide.

Débutés mi-juin, les travaux avancent à une cadence soutenue malgré leur complexité (ils intègrent voirie et reprise de l'assainissement sans rupture de service). Les chaussées seront réalisées avant la fin de l'année. Tandis que les travaux d'aménagement des trottoirs et des diverses finitions reprendront en début d'année 2018, pour se finir aux alentours du mois de mai.

Porté par Limoges Métropole, ce nouveau carrefour s'intégrera parfaitement dans une dynamique urbaine tournée vers l'avenir.

Il inclura, à terme, plusieurs équipements qui vont profondément

modifier la physionomie du quartier. Tel est le cas de l'ouvrage de franchissement bus et modes doux qui doit enjamber l'autoroute pour relier la Bastide à la Technopôle.

Ce carrefour comprendra un terre-plein végétalisé et des voies réservées aux bus, la réfection de la chaussée, ainsi que la réfection des cheminements piétons.

Conçu autour d'un carrefour urbain à sens giratoire, il aura également pour but de fluidifier les échanges sur ce point de trafic dense pour la ville-centre (notamment les matins et en fin de journée).

Grâce à cet aménagement, l'accès nord de la ville va entrer de plain-pied dans le XXI^{ème} siècle. Exit l'ancien carrefour à feux du trafic du Palais des Expositions : il sera supprimé au bénéfice d'un aménagement moderne doux à l'œil et dans sa pratique qui fera la part belle aux piétons et aux transports en commun rendus prioritaires par l'insertion de voies dédiées.



Un nouvel horizon se dessine

A l'arrière du bâtiment 2 à 14 Véronèse et dans le premier tiers Manet, l'opération de « résidentialisation ». Elle comprend quatre axes stratégiques pour l'amélioration de la qualité de vie des résidents : la réhabilitation et la mise en accès de plain-pied des entrées d'immeubles, la mise en place d'accès parkings et de cheminements piétons privatifs, l'embellissement du cadre de vie et la création d'espaces verts, ainsi que l'ensevelissement des collecteurs d'ordures ménagères.

Par ailleurs, 178 logements ont déjà été démolis et près de 600 bénéficieront d'ici 2019 de travaux touchant la sécurisation et l'embellissement des entrées d'immeuble. Une attention particulière est portée à l'accessibilité. Ces travaux portent sur les résidences des 1 à 7 Manet, 40 à 56 Pissarro avec la création d'un 2^{ème} ascenseur pour

ces ensembles, et 2 à 14 Véronèse. Les travaux ont débuté sur les ensembles au premier trimestre 2018 sur les résidences 40 à 56 Pissarro et 2 à 14 Véronèse. L'accessibilité des résidences Degas se sont achevés en juillet dernier. Une opération de moderniser le système de chauffage (remplacement des chaudières individuelles) et des travaux extérieurs sont aussi prévus pour les résidences 11 à 25 Pissarro.

L'agence Limoges habitat rejoindra en 2019 le cœur de la Bastide pour offrir aux résidents des services, une meilleure accessibilité et une plus grande proximité.

- Lire page 4 -



Pour permettre un accès plus fluide au quartier et à l'entrée de ville, le Carrefour Schuman fait l'objet d'une complète restructuration - Lire page 1 -

Nouvelle entrée du bois. A la jonction avec l'entrée du quartier, la Ville de Limoges conduit également une opération de valorisation du bois de la Bastide

sine déjà

le 1 à 7 Manet et pourraient commencer
se. Les parkings et le traitement de
nouvelle étape est en cours pour
(individuelles). Des travaux d'aménagement
rir aux locataires une meilleure qualité de

Pôle de santé et de services

Pour permettre une meilleure desserte des résidences, cheminements piétonniers et vers les écoles, des voies de circulation nouvelles sont en cours de réalisation

Allée Seurat, le bailleur social Dom'Aulm construit 12 maisons en accession sociale.
Terrassement achevé, les maisons commencent à sortir de terre

Aménagement d'espaces publics (parvis école, aire de jeux)



Futur pôle commercial

Futur EHPAD Marcel Faure

Futur pôle d'échange

Future place du marché, parking et nouvelle voie d'entrée

LIMOGES. Un nouveau projet pour l'EHPAD Marcel-Faure



PERSPECTIVE. Intégration de l'EHPAD dans le quartier vue de l'allée Seurat depuis le futur pôle de services

A La Bastide, un nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) verra le jour en 2020. Ce projet, financé par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Limoges, permettra tout d'abord d'apporter aux résidents des offres d'hébergement et de soins contemporaines avec des chambres individuelles : 120, chacune étant équipée d'un cabinet de toilette indépendant. Les travaux débuteront en septembre 2018, allée Seurat.

Construit en 1988 sur 5 niveaux, l'actuel EHPAD Marcel Faure, allée Chigot, ne convient plus aujourd'hui à l'accueil de personnes âgées dépendantes. Composé de 20 chambres doubles et 64 chambres individuelles, l'accueil pose des difficultés tant en matière de cohabitation entre résidents que d'éthique notamment vis à vis de la fin de vie. Les locaux communs sont insuffisants et trop petits et le personnel manque de place pour travailler dans de bonnes conditions.

Alors parce que les contraintes architecturales ne permettent pas de rénover le bâtiment et parce qu'un agrandissement ne peut pas non plus être envisagé par manque de place, la ville de Limoges a fait le choix de construire un nouvel EHPAD.

Le projet permettra d'augmenter la capacité d'accueil (de 104 places à 120), en créant 120 chambres individuelles, dont 4 seront dédiées à l'hébergement temporaire. Grâce à l'accroissement de la capacité d'accueil, la Ville pourra anticiper l'augmentation de la démographie des personnes âgées dépendantes.

La volonté de la municipalité est aussi de renforcer ses actions en faveur du maintien à domicile et de créer au cœur du quartier un lieu ressource

au service de tous ceux qui en auront besoin, qu'il s'agisse des personnes âgées ou des professionnels de santé qui y interviennent. Un Service de Soins Infirmiers A Domicile et un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile gérés par le Centre communal d'action sociale de la Ville seront installés au sein du nouvel EHPAD.

C'est le cabinet d'architectes BVL Architecture de Limoges qui a été retenu pour construire un bâtiment d'une architecture simple et sobre, avec des matériaux durables reconnus pour leur longévité. Face aux problématiques soulevées aujourd'hui, les espaces communs occuperont une position centrale à l'intérieur du bâtiment de façon à favoriser la création de lien et à faciliter l'accès et leur utilisation par les résidents. Les cheminements piétons seront favorisés avec des circuits de promenades sécurisés, une galerie piétonne et un parvis couvert.

Le rez-de-chaussée sera réservé aux fonctions logistiques et administratives, ainsi qu'aux services destinés aux personnes âgées du quartier.

PRATIQUE

Début des travaux : septembre 2018. Ouverture prévue en 2020
Coût : 13 865 000 € financés par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Limoges dont 2,4 millions d'euros subventionnés par le Conseil départemental de la Haute-Vienne et 500 000€ par la CNSA/ARS Nouvelle-Aquitaine.

La Résidentialisation



HALLS ET PARTIES COMMUNES. La residentialisation consiste dans l'amélioration globale du cadre de vie des habitants. À la Bastide, elle passe par les espaces communs. En l'occurrence, la réfection des cages d'escaliers et des halls d'entrées des immeubles. Ce processus est en cours rue Manet, il débutera en 2018 du 40 au 56 Pissarro et du 2 au 14 Veronèse.



ACCESSIBILITÉ. Dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie de chacun, un soin particulier sera apporté à l'accessibilité des tours. En effet, la mise en accessibilité des entrées aux personnes à mobilité réduite est prévu. De même des parkings réservés seront créés devant les entrées d'immeubles.



VÉGÉTALISATION. Il s'agit de créer autour des immeubles des espaces privés de façon qu'ils deviennent moins anonymes et permettent une meilleure appropriation des lieux par les habitants. Cela passe par la pose de grilles et clôtures végétales, mais aussi par l'aménagement d'espaces végétalisés en pieds d'immeubles.



COLLECTEURS ENTERRÉS. Pour des raisons esthétiques, pratiques, mais aussi de sécurité et d'hygiène, le dispositif de residentialisation prévu dans le programme la Bastide 2020 inclut la mise en place de collecteurs d'ordures ménagères enterrés au pieds des immeubles pour une meilleure qualité des service aux usagers.